

CONSTRUIRE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE MODERNES POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT

RÉALISATIONS MAJEURES

Depuis 2016, nous avons engagé la modernisation et la densification du réseau routier pour un linéaire total de 2.308 km. Les travaux entrepris sont répartis dans tous les départements et visent à relier nos régions les unes aux autres, favoriser la circulation des personnes et le transport des productions agricoles. Au titre de ces travaux, figurent entre autres

- La réhabilitation de la route Dassa-Savalou-Djougou
- La reconstruction de la route Porto-Novo-Akpro-Missérétié en 2x2 voies et l'aménagement et le bitumage de la route Pobè-Adja Ouèrè-Ouinhi
- L'aménagement et le bitumage des routes Natitingou-Boukoumbé-Korentière, Zangnanado-Banamè-Paouignan, Covè-Banamè et Koguédi-Za-Kpota, Abomey-Djidja, Toffo-Lalo, Lalo-Agbangnizoun, Agbangnizoun-Abomey et autres bretelles
- La construction des routes Kétou-Idigny-Igbodja-Savè, Omou-Iladji-Mossokagbé-Ayékotonia et Savè- Okéowo - Frontière Nigéria
- L'aménagement et le bitumage de la Rocade de Porto-Novo - section 1 : Hôtel Beauvillage-début cinquantenaire en 2x2 voies prenant en compte le pont sur Zounvi et la « rue des manguiers » menant à l'Assemblée nationale
- La réhabilitation et le renforcement de la RNIE 2 - Tronçon : Dassa-Parakou
- La réalisation des ponts de Womey 1, de Womey 2 (en cours), de Tovègbamè, d'Affon, d'Alafiarou, de Malanville
- Le réaménagement du boulevard de la Marina entre le giratoire Erevan et le carrefour Loterie nationale du Bénin

De même, la Société des Infrastructures routières du Bénin a été créée pour une gestion plus efficace des postes de péage, de la réalisation des travaux neufs et de l'entretien routier.

Au plan du transport aérien, nous avons entrepris et poursuivons la réhabilitation et la mise aux normes internationales de l'Aéroport international Cardinal Bernardin Gantin de Cadjèhoun.

S'agissant du secteur maritime, nous pouvons retenir

- La mise en gestion déléguée du Port autonome de Cotonou avec pour effets induits, une amélioration sensible de ses performances et de la qualité des prestations pour les opérateurs et usagers ; ainsi que l'acquisition de nouveaux équipements
- La mise en œuvre d'un nouveau plan directeur de plus de 500 milliards de FCFA pour moderniser les installations
- La réalisation d'études pour l'amélioration des performances de la plateforme portuaire et la gestion du personnel (dockers)

PERSPECTIVES

Notre action au cours du quinquennat 2021-2026 consistera à **densifier encore plus** le réseau routier à travers la réalisation de projets majeurs comme le Contournement nord de Cotonou, la Route du coton (Djougou-Péhunco-Kérou-Banikoara), dont le financement est mobilisé et les entreprises en cours de sélection.

Elle consistera aussi, pour le transport aérien, à **engager les travaux** de construction du nouvel aéroport international de Glo-Djigbé et à développer une offre aéronautique en partenariat avec un opérateur privé.

Le secteur portuaire sera marqué par la **poursuite de la modernisation des infrastructures** | [Q Voir détails](#), le renforcement de la sécurité sur nos côtes ainsi que la restructuration des opérateurs publics portuaires et la **construction du Centre des Affaires maritimes** | [Q Voir détails](#). La mise en place du **Bureau d'Embauche Unique** sera effective.



Rénovation, modernisation et expansion du Port Autonome de Cotonou



- Accès amélioré pour les grands navires (longueur 340-350m, largeur 52 m et tirant d'eau 15m)
- Mise à niveau des opérations de manutention
- Réduction du temps d'attente en rade
- Réduction du temps de transit des camions dans le port



Centre des Affaires maritimes



Dans le but de désengorger le port et d'en améliorer la productivité, le Bénin a décidé de se doter d'un Centre des Affaires Maritimes d'une surface terrain de 19.000 m².

Ce projet s'attache à proposer une solution fonctionnelle dans une optique d'impulser une nouvelle dynamique aux structures publiques et privées travaillant en étroite collaboration avec le Port autonome de Cotonou.

Le Centre des Affaires Maritimes qui privilégie des modes de travaux collaboratifs, n'est pas qu'un lieu de travail, c'est

un lieu d'échanges et de créativité pour des entreprises performantes. Ainsi, le Centre comprend une banque, une société d'assurance, un data center, un commissariat de police, des bureaux de douane, des espaces de conférences et de co-working ainsi que des restaurants et parkings.

La démarche architecturale s'est attachée à proposer une structure simple et classique pour assurer la maîtrise des coûts de construction, le tout s'inscrivant dans une conception bioclimatique.